

Autoroute A40

Dialogue grippé sur un échangeur autoroutier

La future sortie de Viry fait craindre un trafic accru à Soral. Suisses et Français veulent mieux coopérer

Marc Moulin

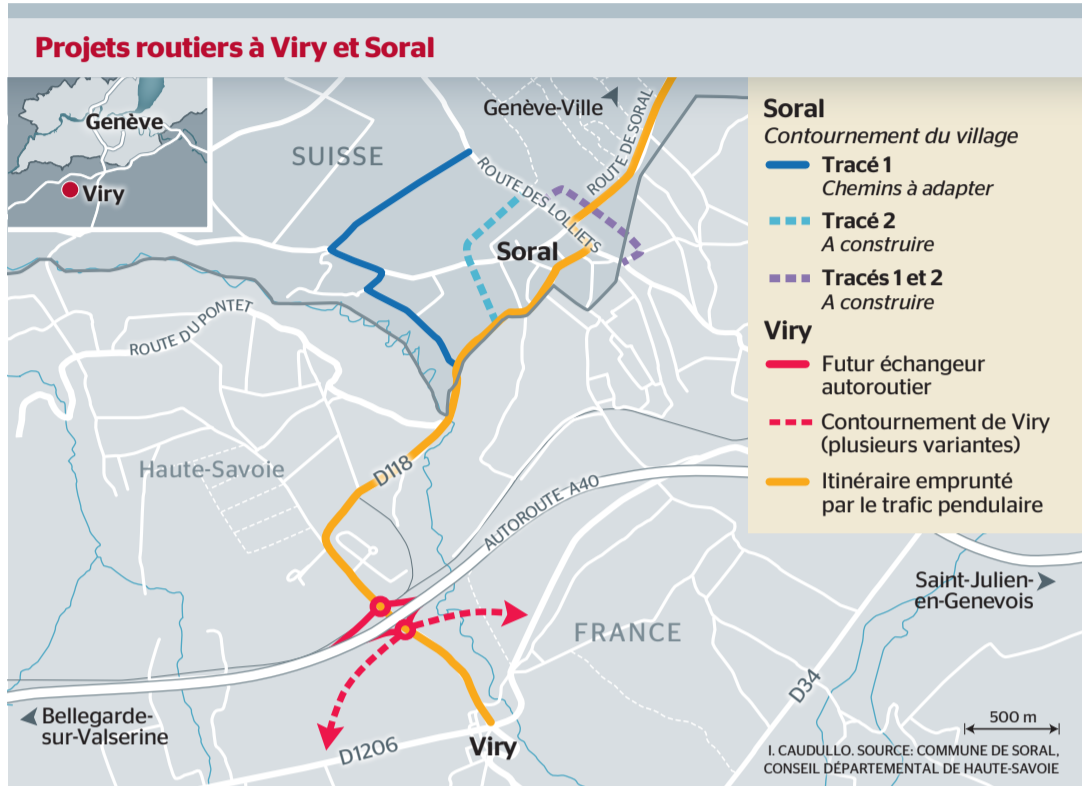
Collé à la frontière haut-savoie, Soral craint de voir croître les nuisances du trafic transfrontalier, déjà jugées pénibles de longue date. Objet de cette peur: un projet de nouvel échangeur sur l'autoroute française A40, qui se situerait à 2 kilomètres du village genevois, se connectant sur la route départementale 118 qui le relie à Viry, sa voisine haut-savoie. Le parlement genevois est en passe de donner suite à une pétition de plus de mille signatures exprimant les soucis soralien.

La commission parlementaire compétente vient de réserver un bon accueil au texte, 12 de ses 15 membres prônant son renvoi au Conseil d'Etat. Les auditions menées par les députés ont surtout révélé une coordination apparemment tenue entre les autorités responsables des aménagements de part et d'autre de la frontière.

Scepticisme helvétique

Les responsables du projet d'échangeur ont commandé une étude de circulation. Selon elle, le nouvel accès autoroutier n'aurait aucun impact significatif sur la route menant vers Soral. Présenté aux Soralien lors d'une réunion en septembre, ce résultat laisse les habitants incrédules. Ils ne sont pas seuls. Auditionnés par les députés, les experts en mobilité de l'Etat genevois estiment que l'échangeur ouvrira un nouvel accès au canton, via Soral. Il deviendrait un moyen parfait d'éviter les attentes à la douane autoroutière de Bardonnex. Village aux rues étroites, sans trottoirs, Soral pourrait être aussi utilisé comme raccourci entre des sites français.

Quant aux projets de contournement routier que Soral réclame, à l'instar d'autres villages genevois, le Canton n'a pas les moyens de les financer, a signalé le ministre des Transports, Luc



Des contournements à Viry et Soral?

Le nouvel échangeur (ou diffuseur dans le jargon spécialisé) de Viry doit permettre d'alléger la pression du trafic sur Saint-Julien, développer la zone d'activités située au nord de Viry, tout en débarrassant ce bourg d'une partie du trafic actuel. Doté d'un péage, l'échangeur se couplerait en effet à un contournement du cœur de Viry, qui se raccorderait aux routes menant à Saint-Julien et Bellegarde. Les travaux de l'échangeur, prévus dès 2022, sont évalués à 12 millions d'euros, incombant pour moitié au concessionnaire

autoroutier ATMB, pour le reste au Département de Haute-Savoie ainsi qu'aux collectivités locales (Viry et la Communauté de communes du Genevois). La Commune de Soral planche sur deux variantes d'évitement routier: l'un, éloigné du village, zigzague en empruntant partiellement des chemins existants; l'autre, à créer, serait plus direct et plus proche des habitations. La première option est évaluée à 4,7 millions de francs, la seconde à 3,5 millions. Aucun financement n'est assuré pour ces projets. **M.M.**

Barthassat, jugeant toutefois la situation de Soral «affolante». Les responsables genevois ont aussi évoqué leur difficulté à suivre l'avancée du projet de Viry, pointant un «verrou» côté français.

Tout blocage est réfuté par ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc), maître d'ouvrage avec le Département de Haute-Savoie. Claude Haegi, délégué du Canton qui est actionnaire minoritaire d'ATMB, évoque la réunion

de septembre mais aussi les consultations à venir d'ici à l'été: «Ces concertations sont obligatoires en France et les collectivités genevoises y seront incluses», promet-il.

Soral, un «robinet»

Envisagé de longue date, le futur échangeur est évoqué dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois. «Nous avons toujours travaillé ouvertement», assure Pierre-Jean Crastes, président de

la Communauté de communes du Genevois, censée cofinancer l'ouvrage. Selon lui, l'échangeur attirera du trafic vers Soral mais captera une partie de la circulation actuelle qui franchit le village, d'où l'impact neutre.

«Avec ou sans échangeur, le trafic global va augmenter, prévient-il. Le Canton refuse de traiter le problème, utilisant Soral comme un robinet, au détriment de la sécurité.» L'élu relativise: «La traversée du lac, que projette Genève, aura, elle, un impact bien plus fort sur les routes du Bas-Chablais et du Pays de Gex.»

Etudes conjointes

Français et Suisses comptent mieux harmoniser leurs projets autoroutiers. Les deux parties viennent de décider de mettre leurs études dans un pot commun et d'assurer un suivi conjoint des plans autoroutiers des deux pays.

«Ces études partagées permettront de mesurer les impacts potentiels des infrastructures, espère Sylvain Ferretti, responsable genevois du projet d'agglomération. On pourra ainsi prévoir des mesures d'accompagnement ou des modifications et éviter une mauvaise planification.»

Prévoyance des deux côtés de la frontière

L'invité

Pierre Zumwald
Rentés Genevoises



Le frontalier qui habite en France et travaille en Suisse a la possibilité de souscrire des contrats d'assurance des deux côtés de la frontière. Faut-il privilégier l'un ou l'autre côté? De par son statut de travailleur, le frontalier bénéficie déjà du 1er et du 2e pilier en matière de prévoyance. Il peut compléter celle-ci par un troisième pilier lié (3a) ou libre (3b). Si le 3a bénéficie (encore) d'avantages fiscaux, le 3b offre plus de souplesse et d'options.

Il n'en demeure pas moins que la monnaie de prévoyance est le franc suisse, tant au niveau des cotisations que des prestations, même si quelques offres de contrats en euros existent pour le 3b.

Aujourd'hui, le taux de change est favorable au frontalier, mais il n'en a pas toujours été de même et, sur la durée, les tendances peuvent encore s'inverser. Le temps joue un rôle important dans la constitution de la prévoyance et le taux de change franc/euro peut donc contribuer à améliorer celle-ci ou la détériorer selon le mode de financement ou le type de prestations. Le frontalier qui ferait l'impasse sur un 3e pilier en Suisse au profit

d'une autre forme de prévoyance en France serait aussi confronté au risque de change pendant la phase de financement puisqu'il financerait en euros un contrat avec une source de revenus en francs suisses.

Par contre, il n'aura pas l'incertitude du montant du capital ou de la rente en euros. Il existe de nombreux choix en

«Le taux de change est favorable au frontalier, mais les tendances peuvent encore s'inverser»

matière d'assurance-vie, mais le constat est le même en France et en Suisse: le rendement des contrats s'érode. Alors qu'en 2005, il était proche de 4,2%, les meilleures estimations pour 2015 le voient en moyenne à 2,25%, avec parfois des prises de risques importantes. Les alternatives comme le livret A à 0,75% ou le PEL à 1,5% ont aussi subi des baisses importantes au cours de la dernière décennie.

Ainsi, se constituer une prévoyance est important et le faire en tant que frontalier peut apporter des avantages. Il s'agit toutefois de rester vigilant et d'apprécier tous les paramètres fluctuants, y compris la fiscalité.

Exposition



«La Haute-Savoie pittoresque, Ernest et Auguste Pittier, éditeurs de cartes postales» s'expose depuis lundi et jusqu'au 27 mai aux Archives départementales d'Annecy. L'occasion de découvrir le département voisin à travers cinq albums de cartes postales édités entre 1899 et 1922 par le Vaudois Auguste Pittier puis par son fils Ernest, photographes et éditeurs de cartes postales à Annecy. Visite gratuite. **M.P.**

Frontaliers
Le gouvernement français interrogé sur l'emploi

En France, les députés peuvent interroger le gouvernement. C'est ce qu'a fait hier la députée haut-savoie Virginie Duby-Muller. Elle a interpellé la secrétaire d'Etat Pascale Boistard au sujet des tensions actuelles sur le marché du travail suisse pour les frontaliers en pluriactivité. En réponse, la ministre a rappelé le principe de l'affiliation au système de sécurité sociale de l'Etat de résidence, puis elle a expliqué que le gouvernement travaille avec les autorités suisses pour mieux informer les entreprises et simplifier les procédures. **M.P.**

PUBLICITÉ

Tribune
de Genève

Vous & Nous

DEVENEZ PLUS
QU'UN LECTEUR!

NOTRE JOURNAL, C'EST AUSSI VOUS QUI LE FAITES.

www.tdg.ch/cdl

Inscrivez-vous, votre avis nous intéresse.

